



**Bourses de voyage en faveur des joueurs seniors**  
**Compétitions internationales à l'étranger**

**Saison 2017 / 2018**

**Octobre 2017**



## PREAMBULE

Dans le cadre de la préparation et de l'accompagnement de nos meilleurs joueurs seniors pour la saison 2017 / 2018, il a été décidé d'instaurer :

Des bourses de voyage destinées aux joueurs seniors disposant d'un projet sportif validé par la Direction Technique Nationale. Dans ce cas le soutien de la FRMT sera accordé selon les termes d'une convention signée entre le joueur et la FRMT.

### Les objectifs :

- Accompagner les joueurs et joueuses en soutenant leur projet sportif individuel par le biais de la mise en place de bourse de voyage.
- Encourager selon le concept de la méritocratie.
- Inculquer un état d'esprit sportif . La FRMT se positionne ainsi comme un guide et un soutien favorisant une évolution positive et régulière des joueurs et joueuses marocains.

### Les obligations des joueurs :

Le joueur est tenu de présenter un dossier complet de son projet sportif\*, celui-ci comprend :

- Un projet sportif cohérent englobant le programme d'entraînement tennis / physique ainsi que le programme prévisionnel de compétitions.
- Un certificat médical d'aptitude à la pratique de la compétition à haut niveau.
- La convention signée fixant les obligations et les règles de fonctionnement.

**\*Les joueurs doivent faire parvenir à la DTN à l'adresse suivante : 7 Avenue Ahmed Lyazidi ex Meknès, Hassan Rabat le dossier complet.**

- Rôle et devoirs du joueur:

Pour sa part, le joueur doit faire preuve de motivation et de volonté en vue d'atteindre les objectifs fixés. A ce titre, il sera tenu de :

- ✓ Représenter la Fédération Royale Marocaine de Tennis dans les épreuves pour lesquelles il sera sélectionné et être présent aux stages de préparation des équipes nationales pour lesquels il sera sélectionné.
- ✓ Ne pas prendre part à des paris - directement ou indirectement - sur des rencontres sportives relatives au tennis organisées au Maroc et à l'étranger.
- ✓ Donner une bonne image de la Fédération.
- ✓ Avoir un comportement digne et respectable.
- ✓ Ne pas recourir à l'utilisation de substances illicites ou de procédés interdits (voir liste en vigueur des produits et procédés interdits en vertu de la réglementation mondiale antidopage).



- ✓ Évoquer de manière positive les structures fédérales d'entraînement lors des rencontres avec les médias (tv, radio, presse écrite, réseaux sociaux).

### Important :

- *Tout agissement jugé inacceptable et non compatible avec les règles d'éthique sportive et tous propos désobligeants vis-à-vis des instances fédérales, au même titre que le manque de résultats sportifs attendus ou la non-exécution totale ou partielle de l'une des obligations, donnera à la FRMT la faculté d'exclure le joueur du programme.*
- *S'il envisage de son propre chef de quitter le programme sportif individuel senior, il doit prévenir la fédération un (1) mois avant une compétition inscrite au programme annuel.*

## Les Obligations de la FRMT

Les engagements de la Fédération Royale Marocaine de tennis se situent à deux niveaux :

### 1. Veiller au suivi du projet sportif :

Dans ce cadre, la FRMT apporte son expertise et ses conseils au joueur, veille au suivi, au contrôle et à l'évaluation des réalisations en termes de performances.

### 2. Soutien Financier (Bourse de voyage) :

Le soutien financier alloué par la FRMT est accordé dans la limite du budget prévisionnel d'aide aux joueurs indiqué ci-après:

	<u>19 ans / 24 ans (en 2018)</u>		<u>+ 24 ans (en 2018)</u>	
<b><u>Classement / Montant de la bourse de voyage</u></b>	Avoir un classement ATP ou WTA	20 000 MAD	-	-
	Entre 1000 et 800	40 000 MAD	Entre 1000 et 800	40 000 MAD
	Entre 799 et 600	60 000 MAD	Entre 799 et 600	60 000 MAD
	Entre 599 et 400	80 000 MAD	Entre 599 et 400	80 000 MAD
	Entre 399 et 300	120 000 MAD	Entre 399 et 200	120 000 MAD
	Entre 200 et 299	160 000 MAD	Entre 200 et 299	160 000 MAD
	Entre 100 et 199	200 000 MAD	Entre 199 et 100	200 000 MAD
	En dessous de 100	Montant à définir	En dessous de 100	Montant à définir

\* Montant calculé à raison de 10 000 MAD par tournoi.

- Le joueur s'engage à avancer les frais pour tout déplacement et la fédération le remboursera sur présentation de justificatifs à hauteur du montant attribué par tournoi.
- Dans le cadre de la préparation aux rencontres de la Davis Cup et de la Fed Cup, les joueurs (ses) sélectionnés bénéficieront d'une préparation spécifique avant chaque rencontre.
- En cas d'amélioration du classement d'une grille à une autre en cours de saison, le joueur concerné bénéficiera uniquement du supplément de bourse auquel il aura droit.
- En cas d'atteinte partielle des objectifs la convention peut être adaptée par un avenant signé par les deux parties.



**3. Soutien Financier (Primes de sélection et de résultats) : Saison 2017 / 2018**

*Des primes de sélection et de résultats seront octroyées aux joueurs signant la convention. Ces primes seront fixées proportionnellement aux classements des joueurs.*